

Procès-verbal de l'assemblée d'information 2000

5 février 2000 10.00h au "Stadtcasino" Baden

TRACTANDA

- 1 Salutations
- 2 Election des scrutateurs
- 3 Procès-verbal de l'assemblée d'information du 13 février 1999
- 4 Finances: information
- 5 Remerciements aux membres démissionnaires de la CAMO (Roland Wenger, Urs Inglin, Marlise Neff)
- 6 Elections
 - 6.1 Président: Proposition CAMO : Philip Fröhlich, réélection
 - 6.2 Responsable des juges: Proposition CAMO: Udo Wöhning
 - 6.3 Responsable de l'équipe suisse d'Agility: Proposition CAMO : Peter Feer
 - 6.4 Formation Agility: Proposition CAMO : Regula Hörler
 - 6.5 Bureau de calcul Obedience: Proposition CAMO:Marliese Tscheng
 - 6.6 Responsable de l'équipe suisse Obedience: Proposition CAMO: Paolo Riva
 - 6.7 Autres membres de la CAMO Proposition de la CAMO : réélection des anciens
- 7 Règlement sur la manière de traiter les propositions
- 8 Proposition OBEDIENCE
 - Mode de qualification pour les CE (CAMO)
- 9 Propositions AGILITY
 - Informations aux championnats suisses dans les 3 langues (Cypat'agil Cottens)
 - Palissade pour minis (Cypat'agil Cottens)
 - Prise en compte des résultats obtenus à l'étranger (Dreyländeregg)
 - Championnats par équipe (Udo Wöhning)
 - Mode de passage d'une classe à l'autre (promotion et relégation) (CAMO)
 - Mode de passage d'une classe à l'autre (promotion et relégation) (Dreyländeregg)
 - Grandeur indicative de la classe 3 (CAMO)
 - Temps standard (CAMO)
 - Droit de participation aux qualificatifs pour les CM (CAMO)
 - Mode de qualification pour les CM (CAMO)
 - Participants suisses aux CM (CAMO)
 - CM: répartition entre standard et mini (CAMO)
 - Droit de participation aux CS (CAMO)
 - CS: participation aux finales (CAMO)
 - CS: dispositions exécutives (CAMO)
 - Mensuration des minis: (Précision et procédure de mensuration) (CAMO)
- 10 Divers

1 Salutations

Philip Fröhlich salue les délégués présents et donne un petit aperçu du travail de la CAMO durant l'année écoulée.

La traduction simultanée en français est faite par Irène Ansermet.

161 délégués sont présents. La majorité absolue est de 81.

L'ordre du jour est accepté.

2. Election des scrutateurs

Sont élus comme scrutateurs:

Urs Erhart, Denise Fröhlich, Laurent Stähli, Peter Feer, Pascal Peng

Roland Wenger est proposé comme président du jour et élu à l'unanimité

3. Procès-verbal de l'assemblée d'information du 13 février 1999

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Information sur les finances

Hans Streuli donne des informations sur les comptes 1999 et le budget 2000.

5. Remerciements aux membres démissionnaires de la CAMO (Roland Wenger, Urs Inglin, Marlise Neff)

Marlise Neff se retire après une année d'activités de la CAMO. Le président la remercie pour le travail fourni.

Urs Inglin, "le bosseur de la nation", comme le nomme le président, se retire après 2 ans pour des raisons de surcharge professionnelle. Il restera à disposition comme entraîneur de l'équipe nationale et comme instructeur. Le président le remercie de son engagement pour la CAMO.

Roland Wenger quitte la CAMO après de nombreuses années d'un immense boulot comme responsable de l'équipe suisse, et une année comme président ad intérim. Un grand merci va aussi à son épouse Barbara, sans laquelle il n'aurait jamais réussi à faire tout ce qu'il a fait. L'assemblée remercie Roland avec applaudissement.

6. Elections

Isabelle Buol propose de présenter à l'avenir les candidats dans „Hunde“ et „Cynologie Romande“.

Le président indique que le temps disponible, après la démission des membres et la recherche de candidats, ne permet souvent pas de les présenter dans les organes officiels.

Tous les candidats seront élus individuellement (aussi pour les réélections).

1. Président: Philip Fröhlich est confirmé avec 155 voix
2. Caissier: Hans Streuli est confirmé avec 159 voix
3. Secrétariat/Mobility: Kurt Fritschi est confirmé avec 160 voix
4. Responsable romand: Jean-Pierre Buol est confirmé avec 158 voix
5. Chef technique agility: Marco Mouwen est confirmé avec 140 voix
6. Bureau de calcul agility: Heidi Erhart est confirmée avec 158 voix
7. Responsable des juges d'agility: Udo Wöhning est élu avec 145 voix
8. Formation agility: Regula Hörler est élue avec 139 voix
9. Responsable équipe nationale agility: Peter Feer est élu avec 154 voix
10. Responsable des juges d'obedience: Oskar Tschupp est confirmé avec 159 voix
11. Formation obedience: Jeannine Tschupp est confirmée avec 159 voix
12. Bureau de calcul obedience: Maryline Tscheng est élue avec 154 voix
13. Responsable équipe nationale obedience: Paolo Riva est élu avec 154 voix

Tous les élus acceptent leur élection.

7. Règlement sur la manière de traiter les propositions

Déroulement pour le traitement d'une proposition:

Les propositions peuvent être expliquées en 5 minutes par leurs auteurs ou un remplaçant.

Les questions concernant les propositions doivent contribuer à la compréhension de la proposition ou en faire ressortir la faiblesse ou le danger de la proposition.

La discussion doit contribuer à la prise de position, les interventions doivent être brèves et dire si elle sont pour ou contre la proposition tout en indiquant la raison. Il faut éviter de répéter ce qui a déjà été dit.

Le président du jour a le droit de couper la parole aux orateurs qui répètent des arguments.

Votations

S'il y a plusieurs propositions, on fera d'abord voter proposition A contre proposition B, puis la gagnante contre la proposition C etc.. Le dernier vote opposera la proposition gagnante et la situation existante.

Toutes les décisions de l'AI sont soumises à l'approbation du comité central de la SCS.

//. Le règlement sur le traitement des propositions est accepté à grande majorité.

8. Proposition Obedience

Mode de qualification pour CM/CE (CAMO)

Réduction du nombre minimal de deux fois 255 points requis à 490 points au total avec qualification "très bon".

Max Heiniger propose la mise en vigueur déjà pour les qualifications de l'année 2000.

//. La proposition est acceptée à grande majorité.

//. La proposition Max Heiniger est acceptée à grande majorité.

9. Propositions Agility

9.1 Informations pour les CS dans les trois langues officiels (Cypat'agil Cottens)

//. La proposition est acceptée à grande majorité.

9.2 Hauteur de la palissade pour les minis (Cypat'agil Cottens)

La hauteur de la palissade pour mini est obligatoirement 1.70 m (jusqu'à présent facultatif)

La CAMO propose de ne pas changer le règlement actuellement mais d'en faire une directive pour les juges.

//. La proposition est acceptée à grande majorité.

9.3 Prise en compte des résultats obtenus à l'étranger (Dreyländeregg)

Dans la discussion il est rendu attentif au fait que la reconnaissance des résultats obtenus à l'étranger pose d'énormes problèmes vu que certains pays connaissent d'autres catégories ou classes que nous. Entre autre la transmission des résultats n'est pas assurée et dépend uniquement du conducteur.

Leopoldo Calabria demande de faire une proposition à la FCI pour l'introduction d'un " „Carnet international pour toutes les Fédérations“.

Ronald Sturzenegger propose de renvoyer à plus tard cette proposition et d'attendre que la FCI ait étudié le problème.

//. La proposition de renvoi est acceptée à grande majorité

La proposition Calabria est ainsi refusée.

//. Le problème de la reconnaissance des résultats obtenus à l'étranger sera repris l'année prochaine.

9.4 Championnats par équipe (Udo Wöhning)

- //.** La CAMO est chargée, à la majorité des voix, d'élaborer un tel règlement pour l'année prochaine (AI 2001).

9.5 Promotion et relégation (CAMO)

Propositions

Ronny Sturzenegger: Introduction de la classe A également pour les minis.

Mario Bonetti: Promotion facultative de la classe A en classe 1: seulement 3 exc.0 (au lieu de 5)

Renate Madörin: Promotion des minis 2 en 3: 5 podiums avec exc.0 (au lieu de 3).

Isabelle Buol: Pas de relégation de la classe 2 en 1

//: L'introduction de la classe A pour mini est acceptée avec majorité.

//. La promotion facultative de classe A en 1 avec 3 exc. 0 est acceptée.

//. La proposition de Renate Madörin est refusée.

//. La suppression de la relégation de la classe 2 en la classe 1 est refusée

//. La proposition de la CAMO avec les changements acceptés ci-dessus (de Ronny Sturzenegger et de Mario Bonetti) est acceptée.

9.6 Promotion et relégation (Dreyländeregg)

La proposition est retirée.

9.7- Grandeur indicative de la classe 3 (CAMO)

- //.** **//.** La proposition est acceptée à grande majorité

9.8 TPS (CAMO): Pour classes 2 et 3: Parcours le plus rapide avec le moins de faute multiplié par un facteur.

Propositions:

Beatrice Glaus: Demande une commission spéciale pour fixer le facteur.

Mario Bonetti: Fixation du facteur par la commission des juges.

Facteur pour la classe 3 mais pas pour la classe 2.

Daniel Selm: Facteurs pour les deux classes mais différents.

Beat Scholl: Refuser la proposition

Athos Giusti: Facteur classe 3 = 1.2, facteur classe 2 = 1.3

//. Le facteur de 1.2 pour la classe 3 est accepté à la majorité.

//. Le principe d'un facteur pour la classe 2 est accepté.

//. Un facteur différent pour la classe 2 est refusé. Le facteur 1.2 est également valable pour la classe 2.

//. La fixation du facteur par la CAMO est acceptée par 79 contre 40 voix

9.9 Droit de participation aux qualificatifs pour les CM (CAMO)

- //.** La réduction du droit de participation aux qualificatifs pour les CM à la plus haute classe est acceptée avec grande majorité.

9.10 Mode de qualification pour les CM (CAMO)

Propositions:

Mario Bonetti: Maintenir l'ancien mode de qualification.

Manuela Giusti: Organiser des concours de qualifications sur 2 jours de suite (comme aux CM)

//. Des concours de qualifications sur 2 jours sont refusés à grande majorité.

//. Le mode de qualification selon la proposition de la CAMO est accepté à grande majorité.

9.11 Participants suisses aux CM (CAMO)

//. La proposition est acceptée à grande majorité.

9.12 CM: répartition entre standard et mini (CAMO)

Différents intervenants sont contre la proposition car ils craignent que les minis seraient défavorisés avec ce système au lieu d'être favorisés comme minorité.

//. La proposition est acceptée avec 64 contre 40 voix.

9.13 Droit de participation aux CS (CAMO)

Proposition:

Beat Scholl: Participation de 100 standards et 50 minis avec des qualifications.

//. Cette proposition est refusée à grande majorité

Après discussion la proposition de la CAMO est reformulée comme suit:

Tous les chiens qui sont en classe 3 au 1^{er} janvier et tous les chiens qui montent durant l'année peuvent participer aux CS.

//. Cette proposition est acceptée avec la majorité des voix.

9.14 CS: Participation aux finales (CAMO)

//. La proposition est acceptée à grande majorité

9.15 CS: Dispositions exécutives (CAMO)

//. Les dispositions exécutives sont acceptées à l'unanimité.

9.16 - Mensuration des mini: (Précision et procédure de mensuration) (CAMO)

Proposition 1: Précision de la mensuration au cm près (au lieu du mm)

//. La proposition est refusée avec 38 contre 40 voix (les mensurations continueront à se faire au mm près)

Proposition 2: Procédure de mensuration

Changement de la proposition: Les chiens mesurés à moins de 2 cm de la limite doivent être mesurés par 3 juges, si une mensuration diffère trop des autres, il faudra une 4^{ième} mensuration par un juge au lieu d'une instance officielle de mensuration.

//. **//.** La proposition est acceptée avec majorité

10. Divers

Indemnités des juges

Le président informe que la CAMO a décidé de porter l'indemnité journalière des juges à fr. 150.-

Organisateurs des Championnats

Leopoldo Calabria demande qu'à l'avenir les candidats à l'organisation des Championnats Suisses puissent défendre leur cause directement auprès de la CAMO et non seulement par écrit.

Fin de l'assemblée: 19.00h

Pour le procès - verbal:

Kurt Fritschi

NB.: Le rapport du président et les changements de règlement et des dispositions exécutives ont été publiés dans "Cynologie Romande" et "Hunde"